

## CACES R482F recyclage

### DESCRIPTIF DU PROGRAMME

*Apporter les compétences nécessaires à la conduite de l'engin de chantier concerné en situation de travail*

*Lui transmettre les connaissances théoriques et le savoir-faire pratique nécessaires à la conduite en sécurité de l'engin de chantier concerné,*

*Communiquer les informations relatives aux risques liés à son utilisation,*

*Permettre de maîtriser les moyens et méthodes permettant de prévenir ces risques.*

*Préparation en vue de l'obtention du recyclage*

**Durée:** 21.00 heures (3.00 jours)

### Profils des stagiaires

- Toute personne étant amenée à conduire des engins de chantier en situation de travail

### Prérequis

- Savoir lire et écrire le français
- Aptitude médicale favorable de la médecine du travail.
- Avoir 18 ans (possible pour les moins de 18 ans dans certaines conditions).
- Être équipé de chaussures de sécurité, d'un casque de chantier, de gants et d'un vêtement rétroréfléchissant
- Avoir obtenu préalablement le CACES R482 F

### Objectifs pédagogiques du programme

- Conduire en sécurité l'engin correspondant à la session de formation.
- Recycler son Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité (CACES) R482

### Contenu de la formation

- Connaissances théoriques R482f - (durée : entre 25 et 50 % du temps de formation)
  - Les connaissances générales. La technologie des engins de chantier. Les principaux types d'engins de chantier - Les catégories de CACES®. Les règles de circulation applicables aux engins de chantier. Les risques liés à l'utilisation des engins de chantier. L'exploitation des engins de chantier. Les vérifications d'usage des engins de chantier.
- Savoir-faire pratique R482F - (durée : entre 50 et 75 % du temps de formation)
  - La prise de poste et les vérifications. La conduite et les manoeuvres. La vérification de l'adéquation de l'engin et de son équipement aux opérations à réaliser. La fin de poste – Les opérations d'entretien quotidien – La maintenance. La conduite au moyen d'une télécommande (en option). Le chargement / déchargement sur porte-engins (en option pour certaines catégories).

### Organisation de la formation

### Equipe pédagogique

Nos formateurs sont issus du monde du spectacle ou de l'événementiel, Ils sont reconnus dans leur domaine d'activité. Ils connaissent les problématiques et les évolutions techniques les plus récentes.

## Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Quiz en salle
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

## Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuille d'émargement
- Attestation de formation
- Les modalités de vérification des compétences à la conduite en sécurité sont définies dans la recommandation R. 482 de la Cnam et organisées en "test CACES", sanctionné en cas de succès par la délivrance d'un certificat d'aptitude à la conduite en sécurité (uniquement par organisme testeur certifié CACES). Ce texte précise que le test CACES comprend une épreuve théorique et une épreuve pratique dont les durées sont encadrées, qu'il est réalisé par un organisme testeur certifié (les équipements et les ressources sont notamment définis), et qu'un barème accompagne les fiches d'évaluation des compétences attendues.
- Auto-évaluation sur les objectifs avant la formation (formulaire d'auto-évaluation)
- Evaluation des connaissances avant formation (Quizz)
- Evaluation des connaissances en cours de formation (Quizz)
- Evaluation des connaissances en fin de formation (Quizz)
- Auto-évaluation sur les objectifs en fin de formation (formulaire d'auto-évaluation)

## Modalités de certification

Les tests d'évaluation

Pour se présenter au test CACES® le candidat doit présenter une attestation de formation lui permettant a minima de disposer des connaissances théoriques et du savoir faire pratique. Le candidat devra être muni d'une photo d'identité.

Les épreuves théoriques permettent d'évaluer les connaissances pour la conduite en sécurité des plates-formes élévatrices mobiles de personnel (durée : 1 h).

Les épreuves pratiques permettent d'évaluer le savoir-faire pour la conduite en sécurité d'une catégorie de plate-formes élévatrices mobiles de personnel (durée : selon la catégorie du CACES®).

## Détails sur la certification

Possibilité de validation partielle : Non Lien avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations : Non Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant : Les compétences sont attestées sur deux épreuves (théorique et pratique) par un testeur (différent du formateur) validé par son organisme testeur certifié. Le CACES est délivré en cas de succès au test par l'organisme testeur certifié. Après un parcours de formation continue : Les compétences sont attestées sur deux épreuves (théorique et pratique) par un testeur (différent du formateur) validé par son organisme testeur certifié. Le CACES est délivré en cas de succès au test par l'organisme testeur certifié. Par candidature individuelle : Les compétences sont attestées sur deux épreuves (théorique et pratique) par un testeur (différent du formateur) validé par son organisme testeur certifié. Le CACES est délivré en cas de succès au test par l'organisme testeur certifié. Par expérience : Les compétences sont attestées sur deux épreuves (théorique et pratique) par un testeur (différent du formateur) validé par son organisme testeur certifié. Le CACES est délivré en cas de succès au test par l'organisme testeur certifié.

## DÉLAIS D'ACCÈS:

L'équipe d'Ubitech est très réactive mais dépend du délais nécessaire de chaque administration. Voici les délais minimum entre votre demande et le début de la formation:

Vous êtes intermittent, comptez environ 4 semaines minimum.

Vous sollicitez une prise en charge auprès de Pôle emploi comptez environ 2 semaines.

Vous êtes auto-entrepreneur, comptez environ 2 semaines.

## UBITECH

24 boulevard Jean BAUDIN

13016 Marseille

Email: [contact@ubitech-formation.com](mailto:contact@ubitech-formation.com)

Tel: 0650410816



Vous êtes salarié d'une entreprise, d'une association ou d'une structure cotisant à l'Afdas, le délais minimum est d'une semaine. Vous financez directement , comptez 4 jours.

### **Accessibilité:**

L'équipe UBITECH mobilise les expertises, outils et réseaux nécessaires pour vous accueillir, accompagner ou orienter dans votre démarche de formation selon la ou les situations de handicap que vous rencontrez.

Le lieu de formation est accessible aux personnes en situation de handicap (place de parking réservé + accès handicapé).

Vous pouvez joindre notre référente Handicap est Lise Varlet au 07.60.53.88.23. L'Agefiph est chargée de soutenir le développement de l'emploi des personnes handicapées (<https://www.agefiph.fr>)